



AVIS PUBLIC

CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QU'au cours d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue, le **mardi 27 juin 2023 à 19 h**, à la **salle 205** de la Mairie d'arrondissement de Verdun, situé au **4555, rue de Verdun**, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure portant sur le bâtiment situé au **3, rue des Huards** de façon à :

- **permettre que la marge arrière soit de 9,11 mètres au lieu de 10 mètres.**

Lors de la séance du mardi 27 juin 2023, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun
Le 13 juin 2023

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement, par intérim.